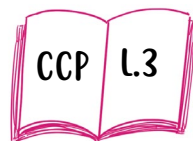
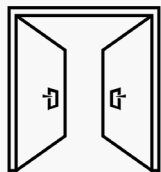


LES ~~3~~ PRINCIPES DE LA COMMANDE PUBLIQUE

4



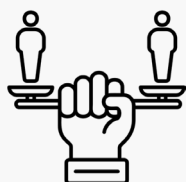
libre accès



libre accès à la commande publique

Exemple : la publicité permet à toute entreprise d'être informée

Egalité



Egalité de traitement des candidats

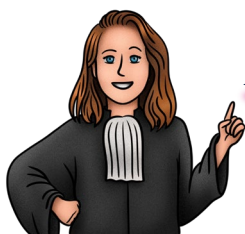
Exemple : donner les mêmes informations à tous les candidats

Transparence



Transparence des procédures

Exemple : communiquer les critères de sélection des offres



Le 4^e principe, n'est pas prévu par les textes, mais est régulièrement rappelé par le juge !

Pragmatisme



Exemple : est-ce qu'une offre présentée en 2 plis est recevable ?
Le CCP prévoit que l'offre doit être remise en 1 fois.
Un candidat remet 2 plis dont le dernier comporte 1 seul document (document oublié dans le 1^{er} pli).
Pour le juge, l'acheteur public doit faire preuve de pragmatisme : il doit prendre en compte ces 2 plis car le 2^e pli ne se substitue pas au 1^{er}, mais le complète (CE 20/12/21 n° 454801)